

La Cour administrative d'appel de Versailles ayant validé fin mars le Plan de Sauvegarde des Emplois présenté par leur employeur, les salariés de la blanchisserie [RLD](#) des Lilas ont indiqué qu'ils comptaient désormais déposer un recours devant le Conseil d'Etat avec l'espoir d'obtenir l'annulation de la procédure qui se traduit également par la fermeture de l'unité.